



---

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

## **CONCERTATION PRÉALABLE**

## **ANALYSE DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE**

Juin 2023

## Préambule

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Neste et Rivière de Gascogne, un questionnaire a été mis en ligne le jour du lancement de la concertation préalable, le 14 mars 2023. Constitué en plusieurs parties, il offrait la possibilité de prioriser des enjeux préalablement identifiés (quantité d'eau, répartition des usages, qualité, risques d'inondations, et biodiversité). Les participant.e.s ont pu également prioriser ou proposer des actions à mettre en œuvre, en réponse aux problématiques identifiées.

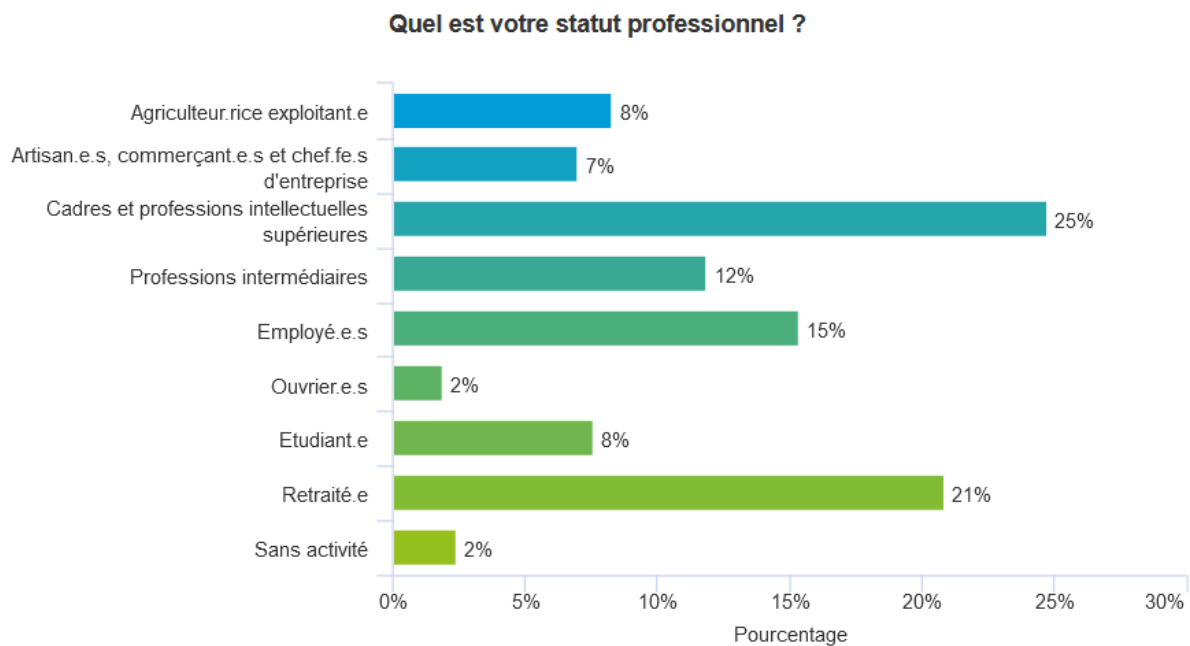
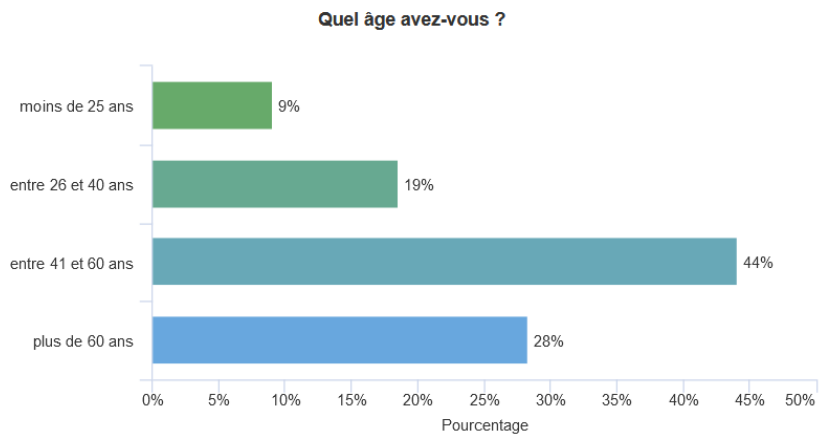
Le questionnaire a été proposé sur certains marchés au début de la concertation. Parfois jugé trop long pour un questionnaire passé en extérieur, l'équipe a préféré par la suite privilégier les encouragements à le remplir à domicile. Toutefois, certain.e.s participant.e.s l'ayant complété à domicile notent en encart libre la longueur et les nombreux détails du questionnaire. Certain.e.s en félicitent la conception, d'autres estiment que la structuration des questions ne laissait pas suffisamment de place à une expression libre. .

A la clôture de la concertation au 8 juin 2023, le questionnaire a obtenu 543 réponses.

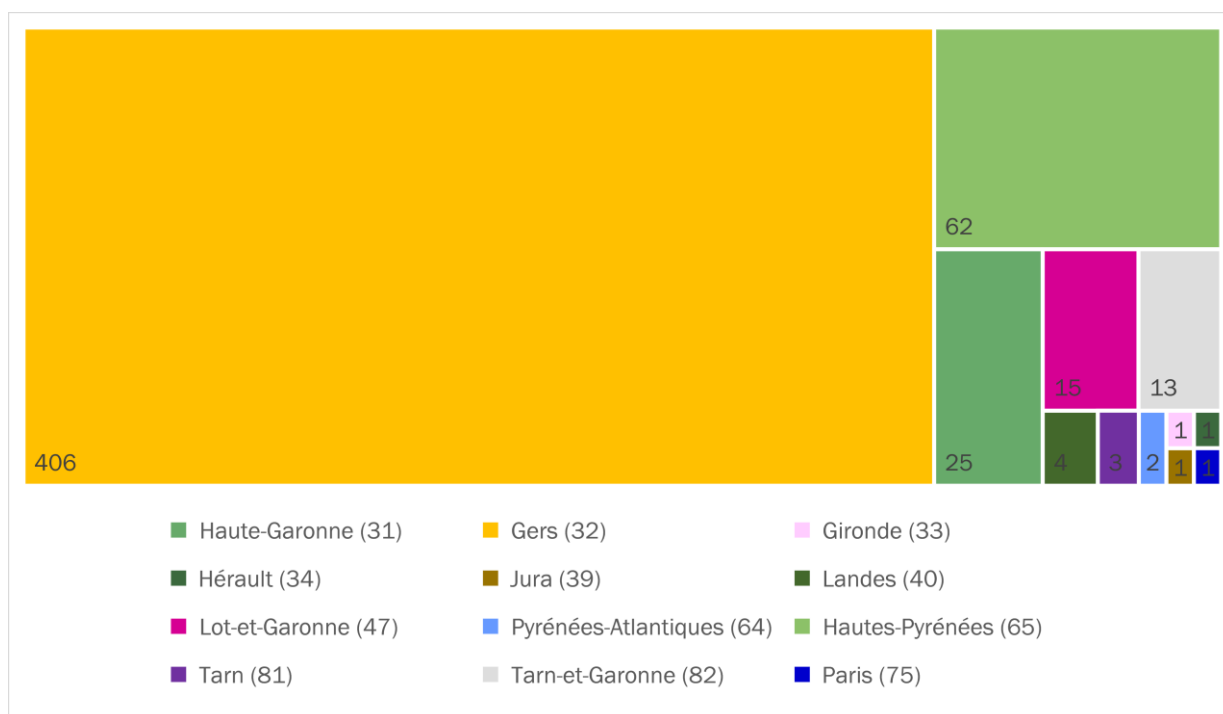
## 1. Le profil des répondant.e.s

Les répondant.e.s au questionnaire ont, en grande majorité, un profil similaire aux participant.e.s des rencontres de concertation.

Une majorité de répondant.e.s a donc entre 41 et 60 ans, et au total plus de 72% des participant.e.s ont donc plus de 40 ans.



Il est habituel dans toute démarche de concertation de retrouver une majorité de cadres (et professions intellectuelles supérieures), de professions intermédiaires et de retraité.e.s. Ici, nous pouvons toutefois noter une présence relativement importante de personnes issues du monde agricole (8%) mais surtout d'employé.e.s (15%).



Sur la base des codes postaux rentrés, nous pouvons donc retrouver une large prédominance du département du Gers, qui constitue une partie majeure du territoire du SAGE. Il est cependant notable de constater la représentation de l'ensemble des six départements qui constituent le territoire Neste et Rivières de Gascogne : les Hautes-Pyrénées (à hauteur de 12%), la Haute-Garonne (5%), le Lot-et-Garonne (3%), le Tarn-et-Garonne (2%), et dans une encore moindre mesure les Landes et le Tarn.

Deux participations marginales ont aussi été enregistrée au-delà du périmètre du SAGE, en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques.

La préfecture du département du Gers est largement en tête parmi les communes d'habitation renseignées, certainement du fait de l'importance de sa population (22 173 habitant.e.s en 2019<sup>1</sup>). De même, l'Isle-Jourdain, deuxième plus grande ville du département (9 072 habitant.e.s en 2019<sup>2</sup>) arrive également logiquement à la suite d'Auch.

Le Gers prédomine donc largement sur les départements limitrophes, bien que la présence de Lannemezan dans ce « top 5 » assure une représentation du côté des Hautes-Pyrénées.

Dans quelle commune habitez-vous ?		
1	Auch	74
2	L'Isle-Jourdain	23
3	Lectoure	22
4	Mirande	12
5	Lannemezan	11
	Mauvezin	11

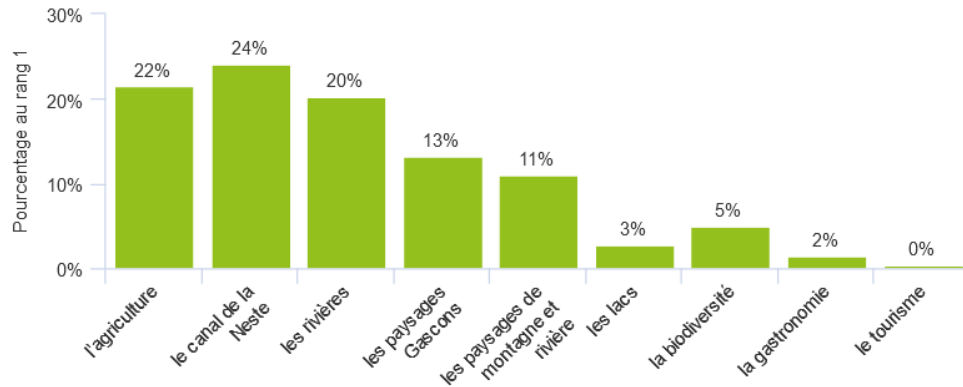
La population du territoire est toutefois largement dispersée, et les villes ne sont pas de bons indicateurs pour rendre compte de la richesse des localisations des participant.e.s au questionnaire.

<sup>1</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-32013>

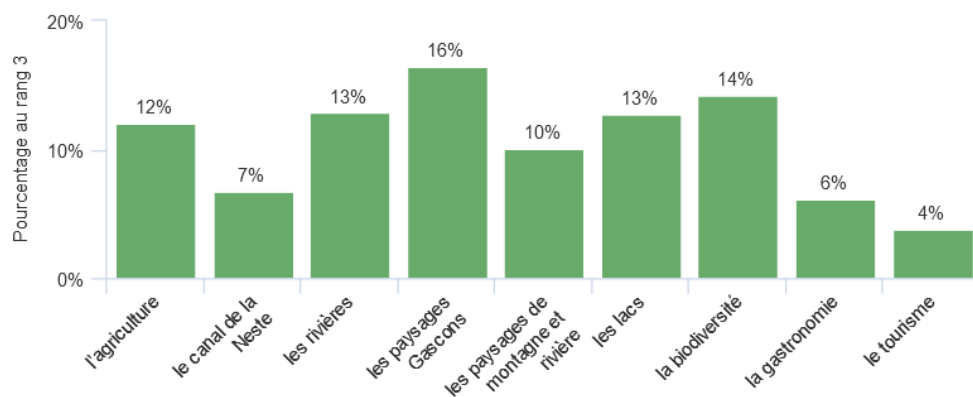
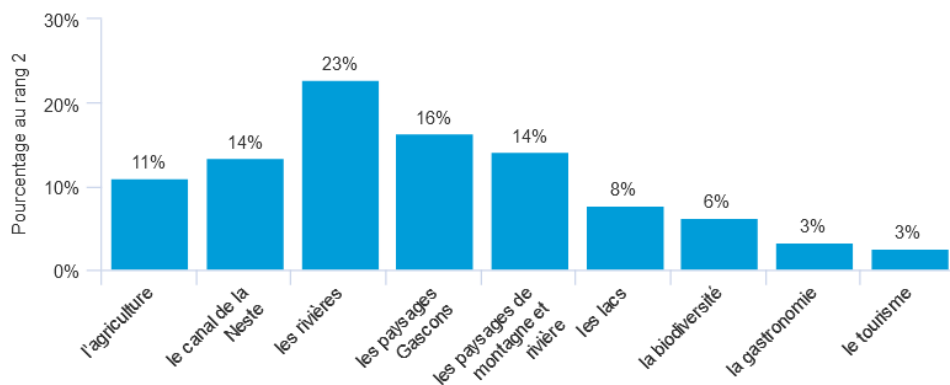
<sup>2</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-32160>

## 2. Représentations du territoire

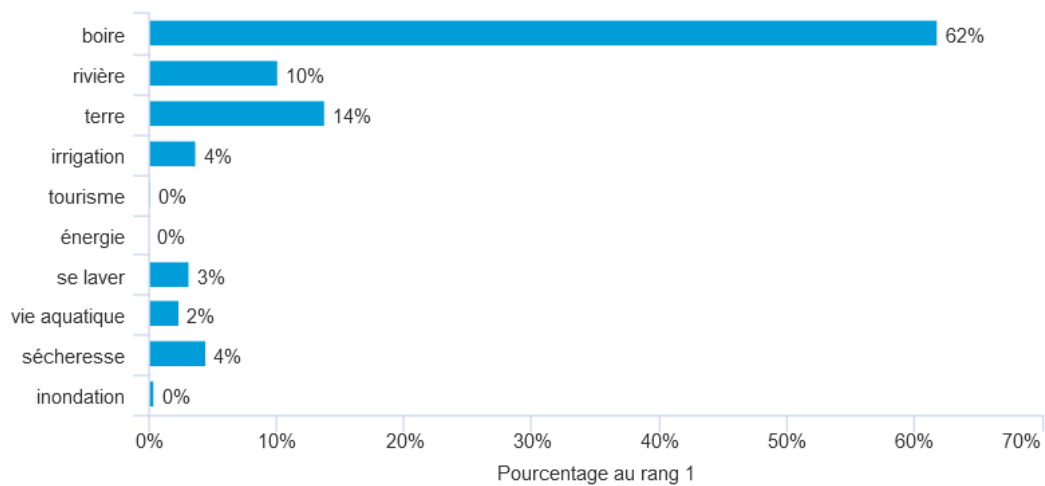
Les répondant.e.s pouvaient sélectionner trois images sur un panel de neuf, afin de témoigner de leur représentations du territoire. Classées par ordre de priorité, les trois premières images qui représenteraient le mieux seraient celles du **canal de la Neste**, de **l'agriculture** et des **rivières**.



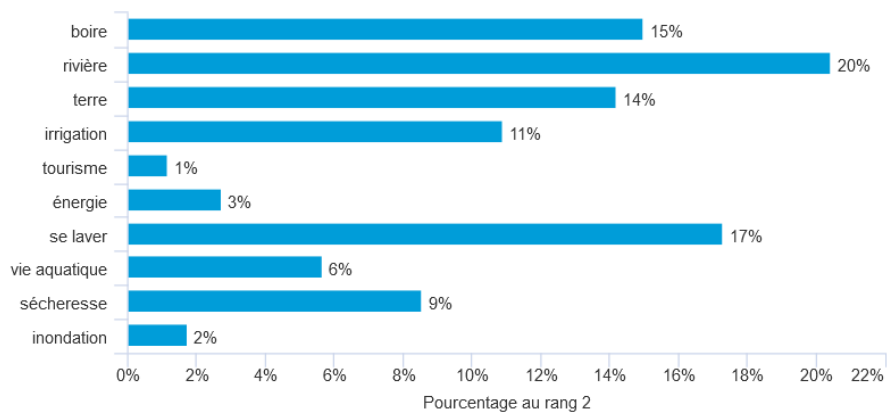
En deuxième position, 23% des répondant.e.s ont choisi les rivières. En troisième position, les choix ont été plus divers, avec une préférence pour les paysages gascons, mais également une présence importante de la biodiversité, des lacs, et à nouveau des rivières et de l'agriculture.



Dans un second temps, les répondant.e.s devaient sélectionner les trois images représentant le plus leur rapport à l'eau. L'image qui a largement été classée en premier est celle correspondant au fait de boire, besoin vital.



La seconde image sélectionnée par les répondant.e.s est plus diverse. La plupart des images ont été largement choisies, à l'exception de celles à représentant le tourisme, l'énergie et les inondations, représentations qui ne semblent donc pas majeures à l'échelle du territoire.

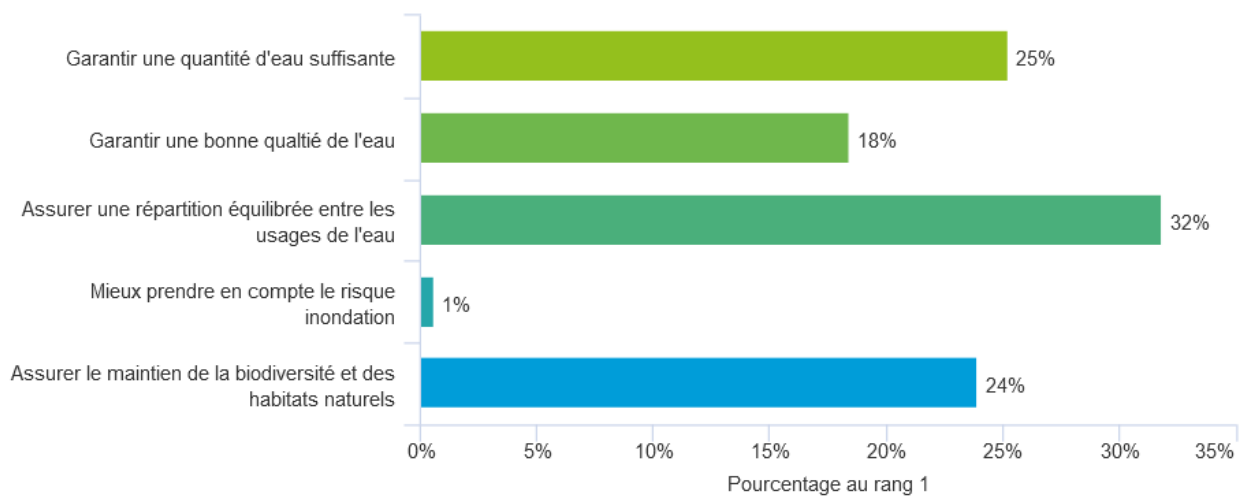


### 3. Enjeux prioritaires

A l'issue du questionnaire, il était demandé aux participant.e.s de prioriser les divers enjeux identifiés concernant l'avenir de l'eau sur le territoire. Les problématiques sur lesquelles agir sont donc classées dans cet ordre d'importance :

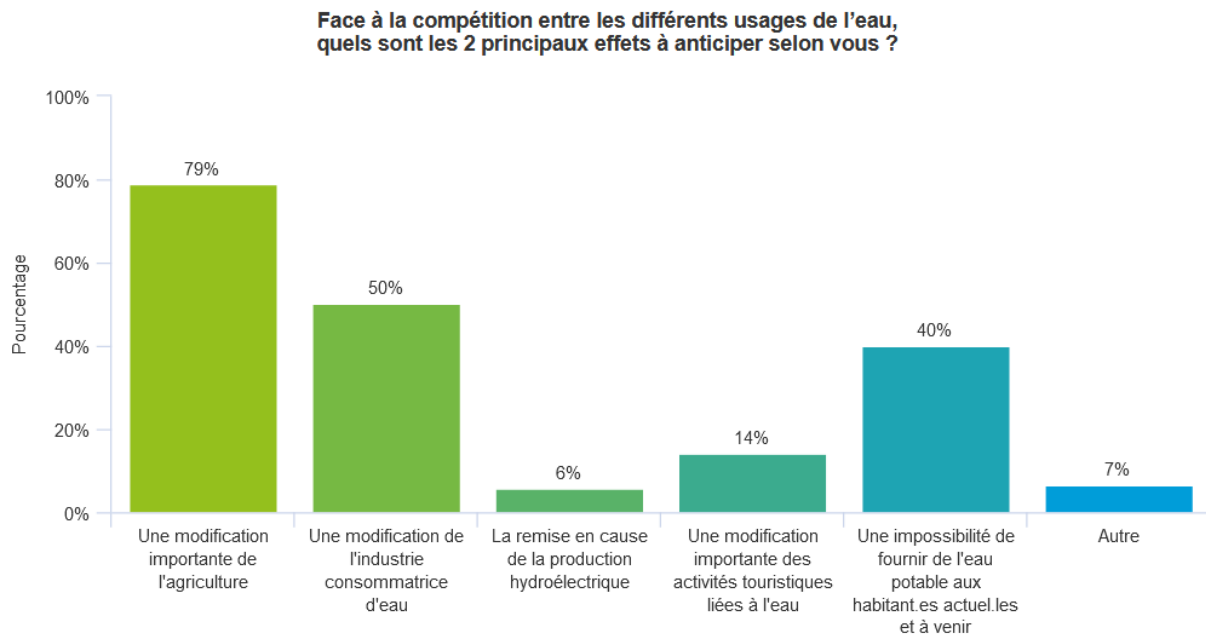
1. Assurer une répartition équilibrée entre les usages de l'eau (32%)
2. Garantir une quantité d'eau suffisante (25%)
3. Assurer le maintien de la biodiversité et des habitats naturels (24%)
4. Garantir une bonne qualité de l'eau (18%)
5. Mieux prendre en compte le risque inondation (1%)

**Classez par ordre de priorité les thèmes auxquels le territoire devrait répondre pour assurer l'avenir de l'eau :**



#### 4. Et demain, quel partage entre les différents usages de l'eau ?

Intimement liée à la question de la quantité, celle des usages et conflits est la première à inquiéter le plus les participant.e.s au questionnaire. Parmi les effets de la concurrence entre les usages de l'eau, c'est la **modification importante de l'agriculture qui apparaît en premier lieu (79% des répondants)**. Vient ensuite la **modification de l'industrie** consommatrice d'eau puis **l'impossibilité de fournir de l'eau potable** aux habitant.e.s.



Les personnes qui ont choisi l'option « autre » ont principalement mis en avant les conséquences sur la quantité d'eau disponible. Des nouvelles idées ont toutefois émergé :

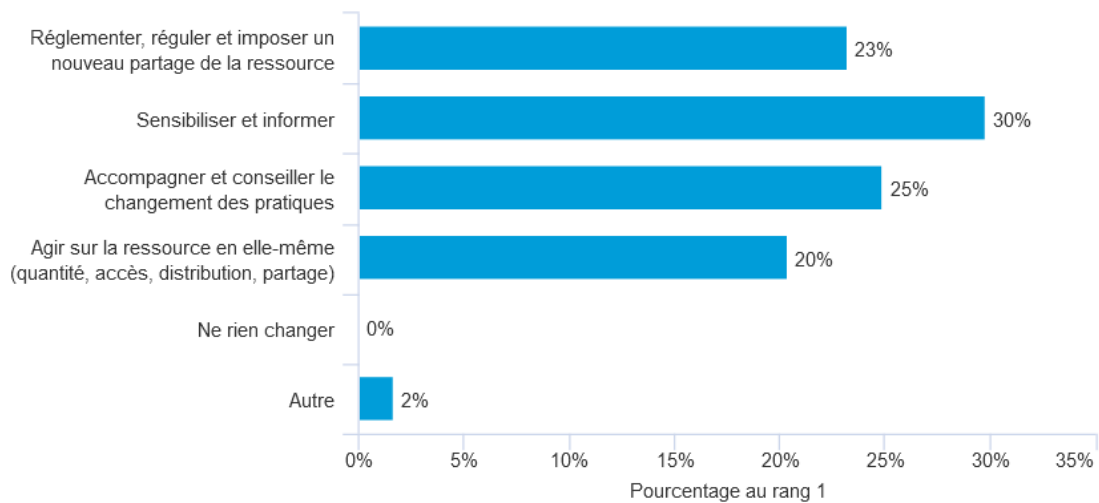
- **La nécessité de modifier notre alimentation** (et pour un.e répondant.e, de favoriser le **véganisme**). **Anticiper les pertes économiques importantes** pour le territoire du fait de la raréfaction de la ressource.
- Prendre **en compte la question de l'eau** dans les réflexions en **amont de chaque projet**, quel qu'il soit.
- Améliorer la **qualité des réseaux de distribution de l'eau existants** afin de réduire les pertes en eaux, ou encore de mettre en place une cartographie qui définirait les zones exactes où la ressource en eau ne suffirait pas à faire face aux besoins vitaux des populations pour faciliter le soutien aux collectivités concernées.

Une personne craint quant à elle une modification importante des écosystèmes et de la **biodiversité** actuelle.

« Les activités de loisir et tourisme (...) ne sont pas prioritaires mais doivent être rapidement abordées par les acteurs concernés pour anticiper les conflits d'usage »



### Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Concernant les actions à entreprendre dans une situation de compétition des usages de l'eau, la sensibilisation et l'information se démarque de peu des autres items proposés et choisis en premier par les répondant.e.s. Dès lors, **l'ensemble des actions proposées semblent faire consensus**, à l'exception de celle qui impliquerait de ne rien changer.

Il faudrait donc sensibiliser et informer, accompagner et conseiller le changement des pratiques, réglementer, réguler et imposer un nouveau partage de la ressource, et enfin agir sur la ressource en elle-même.

Parmi la vingtaine d'éléments ajoutés dans le champ « autre », certain.e.s proposent des mesures très détaillées :

- « 1. Préciser **géographiquement**, qualitativement et quantitativement la gestion de l'eau, pour améliorer le diagnostic.
2. Etablir une **gouvernance décisionnaire de la CLE**.
3. Organisation par les services de l'Etat de la concertation pour la **gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**
4. **Augmenter les capacités humaines** des services de l'Etat pour réglementer, réguler et contrôler. »

Nous y retrouvons également des appels à la **création de lacs** et retenues pour l'eau de pluie, et leur strict inverse, certain.e.s demandant que l'on **rende sa liberté à l'eau**, et que l'on favorise l'infiltration dans les sols notamment en limitant le drainage et en préservant les ripisilves et zones humides.

De nombreuses contributions se réfèrent également à la mise en œuvre ou à l'application de **réglementation** :

- Modifier les **seuils** de recherches et les types **molécules** (pesticide)
- Renforcer les **contrôles** et les **sanctions** en cas de non-respect des **prélèvements** (par exemple avec des amendes au montant élevé ; certain.e.s précisent « sanctionner très sévèrement »)
- **Tarifier la consommation d'eau** selon les quantités consommées pour l'ensemble des consommateurs (dont l'industrie et l'agriculture) ; « faire payer le vrai prix de l'eau »
- **Imposer aux industries** de changer leur mode de consommation de l'eau
- Changer la loi sur l'eau et faire appliquer **le Varennes de l'eau**

- Appliquer la **réglementation existante** avant d'en créer une autre

Enfin, certain.e.s précisent leur pensée sur le volet **sensibilisation** : il conviendrait d'encourager à la réutilisation des eaux usées à l'échelle individuelle, mais aussi de sensibiliser les élu.e.s aux changements de pratiques, et l'ensemble des habitant.e.s au partage de l'eau. Une contribution évoque également la nécessaire **mise en discussion** de ces sujets par les **maires**, avec leurs équipes mais également leurs habitant.e.s.

Dans le dernier encart libre du questionnaire, plusieurs personnes ajoutent des recommandations sur le sujet :

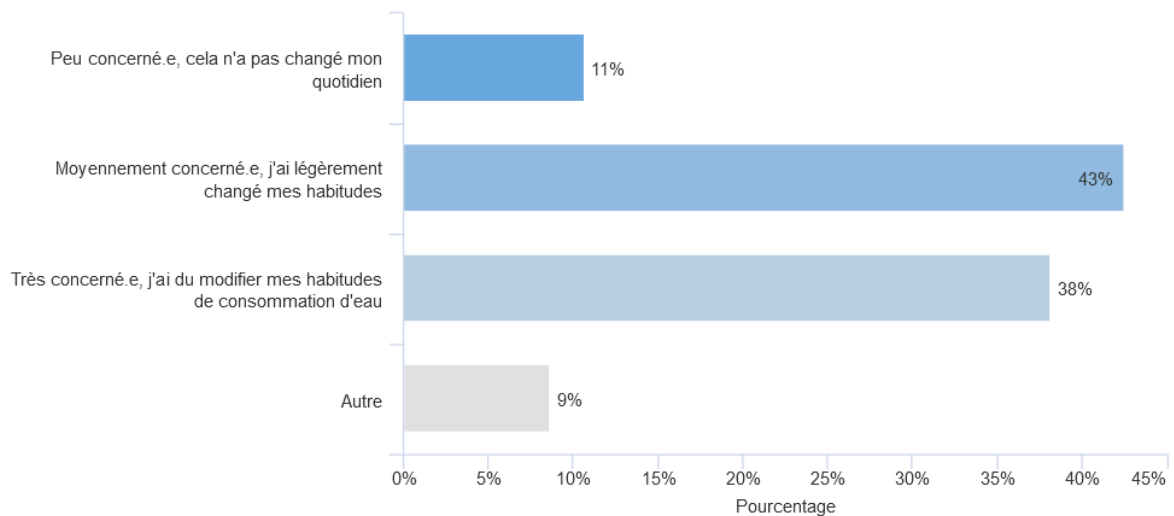
- « Arrêter de construire de nouvelles micro **centrales** »
- « Sensibiliser les **touristes** sur l'effet néfaste des barrages de galets en période d'étiage »
- « Affecter des **quotas** (assurés) à chaque utilisateur, libre à lui de l'utiliser au mieux, au lieu du premier pompé comme aujourd'hui qui pénalisé celui qui décalé sa consommation en fin d'été. »
- « Interdire les **méthaniseurs** »
- « Interdire les **canons à neige**, quitte à impacter le tourisme »

## 5. Et demain, quelle quantité d'eau sur le territoire ?

Seconde source d'inquiétude pour les répondant.e.s (61%), **la majorité d'entre eux affirment avoir dû changer leurs habitudes** (à divers degrés d'importance, concernant toutefois 81% des habitant.e.s), suite aux épisodes de sécheresse récents.

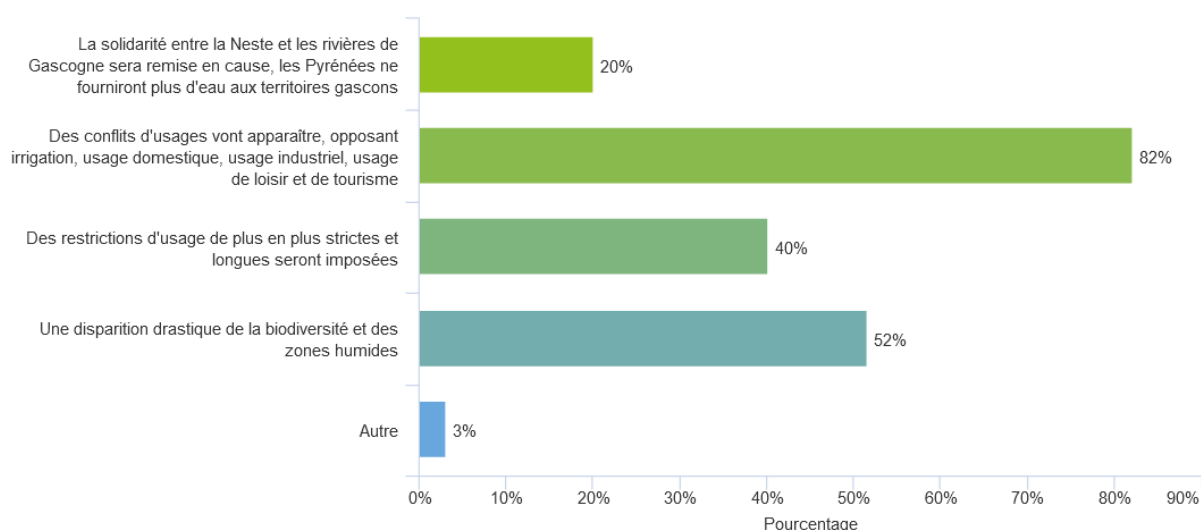
Certain.e.s précisent en champs libre avoir **déjà largement modifié leurs modes de consommation d'eau (bien) avant 2022**. D'autres ont fait le constat de fissures sur leur maison, ont vu leur pratique de la pêche impactée ou leurs cultures mises en péril.

**En 2022 la période de sécheresse a battu des records partout en France. De quelle manière avez-vous été touché.e par la sécheresse ?**



Dans ce contexte, une majorité de répondant.e.s (82%) estime **prioritaire d'anticiper de possibles conflits d'usages**. Ce chiffre fait écho à l'inévitable interdépendance soulevée tout au long de la concertation, entre quantité d'eau et usages, deuxième enjeu soulevé comme étant le plus préoccupant pour les habitant.e.s ayant répondu au questionnaire.

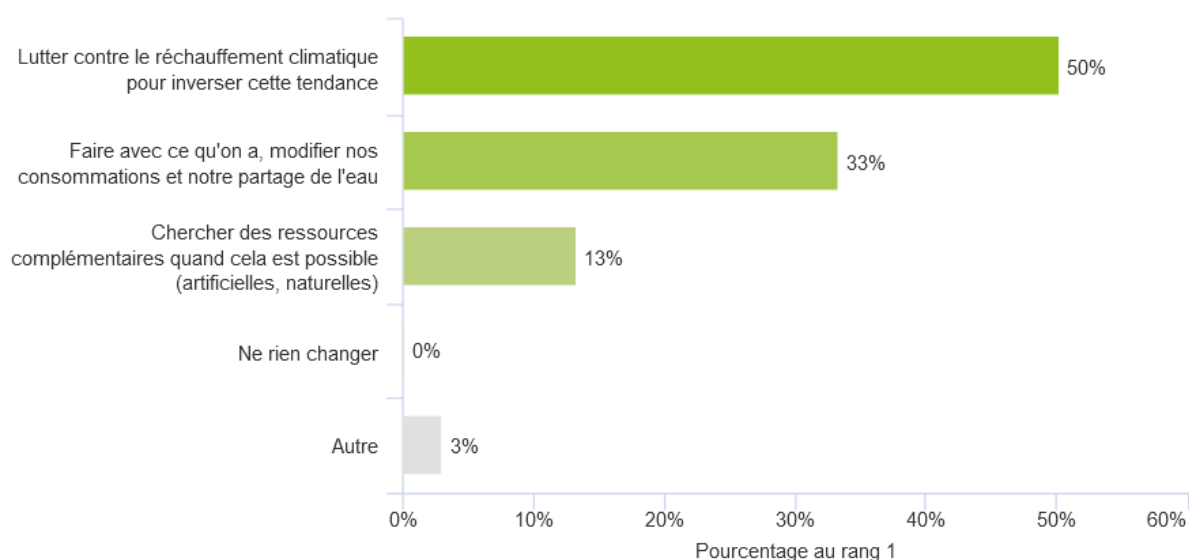
### Face à la diminution de la quantité d'eau, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?



La question de la disparition de la biodiversité et des zones humides touche également un nombre important de répondant.e.s (52%), tout comme la crainte de restrictions d'usages plus strictes (40%).

Certain.e.s précisent qu'il conviendrait d'**anticiper la privatisation de l'eau** (perçue comme un risque) et une **perte d'attractivité du territoire gersois** en raison de restrictions. Une autre personne redoute une **surveillance accrue des citoyens** ainsi qu'une intense pression politique. Enfin, quelqu'un précise la nécessité d'**anticiper la disparition drastique de la biodiversité**, les modifications forestières et paysagères et la façon dont les productions agricoles et pastorales seraient affectées.

### Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Dans cette situation, la moitié des répondant.e.s estime qu'il faut **en premier lieu lutter contre le réchauffement climatique** afin d'inverser la tendance annoncée. Une bonne partie (33%) classe en premier la nécessité de « faire avec ce qu'on a » et de modifier nos consommations et notre partage de l'eau.

Plus de 60 personnes ont également pris le temps de préciser leur réponse en proposant des pistes d'actions.

« Privilégier l'eau pour l'agriculture destinée à l'alimentation.  
Ne pas utiliser l'eau dans l'agriculture intensive qui va à l'encontre de l'utilisation alimentaire, de la préservation de la planète et de l'évolution climatique. »

La **question du stockage**, à la fois **naturel** et **artificiel** a ainsi été régulièrement soulevée : certain.e.s appellent au stockage de l'eau pluie à l'échelle domestique, d'autres à la création de lacs. Du côté du stockage naturel, ce sont les **zones humides** et la **replantation de haies** et végétation qui sont mises en avant.

Une piste majeure, relevée à près de vingt reprises concerne la **modification du système agricole** : les participant.e.s souhaitent un changement des pratiques pour aller vers le développement de cultures agricoles résilientes, adaptées au changement climatiques, sans pesticides et globalement respectueuses de l'environnement.

Cette proposition, comme celle du stockage, revient dans la quasi-totalité des champs libres du questionnaire, sous plusieurs formes (appels au développement de l'agroforesterie, à la couverture des sols, etc.). En complément, la plupart du temps, la restriction de l'utilisation de l'eau par l'**industrie** est régulièrement mentionnée.

Plusieurs personnes évoquent également la nécessité **d'effectuer de la recherche** sur différents aspects : favoriser les actions sur le climat local (géo-ingénierie), réutiliser des eaux usées, produire des récoltes sans eau ou encore dessaler la mer.

**A l'échelle individuelle**, différentes personnes ont également appelé à l'adoption de mesures de sobriété (ou frugalité selon les cas) des usages de l'eau, par exemple en citant le cas emblématique de la chasse d'eau des toilettes. C'est également dans ce cadre que certain.e.s demandent la suppression voire l'interdiction des piscines individuelles.

Le **volet réglementaire** et la **gouvernance** sont aussi évoquées, quelqu'un précisant la nécessité de faire respecter les priorités d'usages « telles que définies dans le L211.1 du code de l'environnement ». Plusieurs ajoutent la nécessité d'une intervention rapide dès qu'une **fuite** est détectée sur le réseau de distribution de l'eau, et donc de donner des moyens aux personnes chargées de ce problème. Un participant.e estime que ce sont les **pouvoirs publics à l'échelle nationale** qui devraient « prendre leurs responsabilités ».

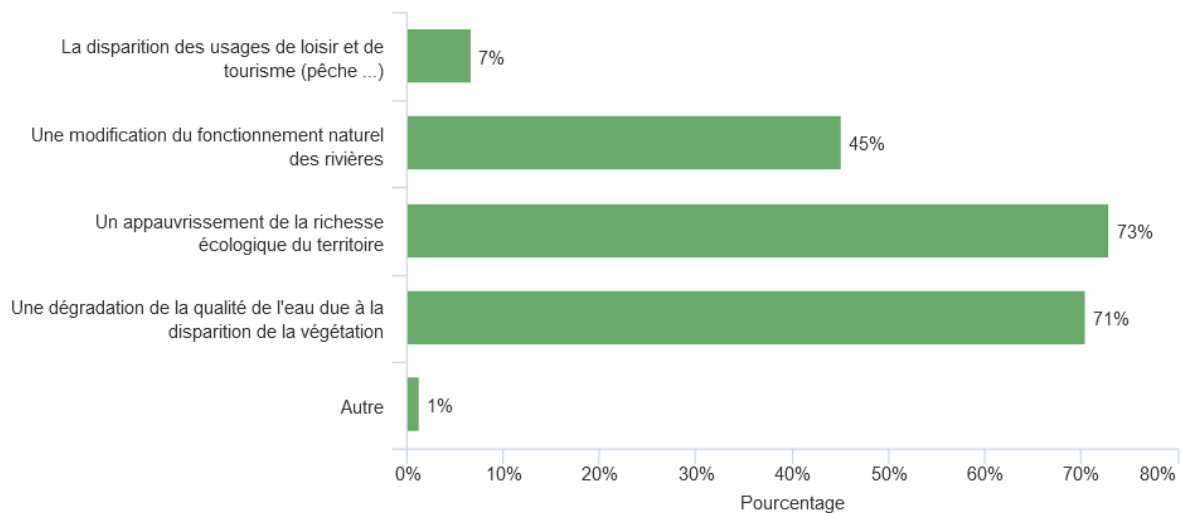
Enfin, élément qui reviendra également régulièrement dans l'ensemble des champs libres du questionnaire, la **sensibilisation** est appelée des vœux d'un certain nombre de participant.e.s : à la sobriété domestique, mais aussi à la différenciation de deux réseaux pour l'eau courante (eau potable et eaux usées et/ou eau de pluie). Pour certain.e.s, cette sensibilisation doit s'appuyer sur **des aides**, par exemple à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

## 6. Et demain, quel état de la biodiversité ?

Concernant les enjeux de biodiversité, les quatre proposés, **deux effets se démarquent nettement** ; il faudrait anticiper :

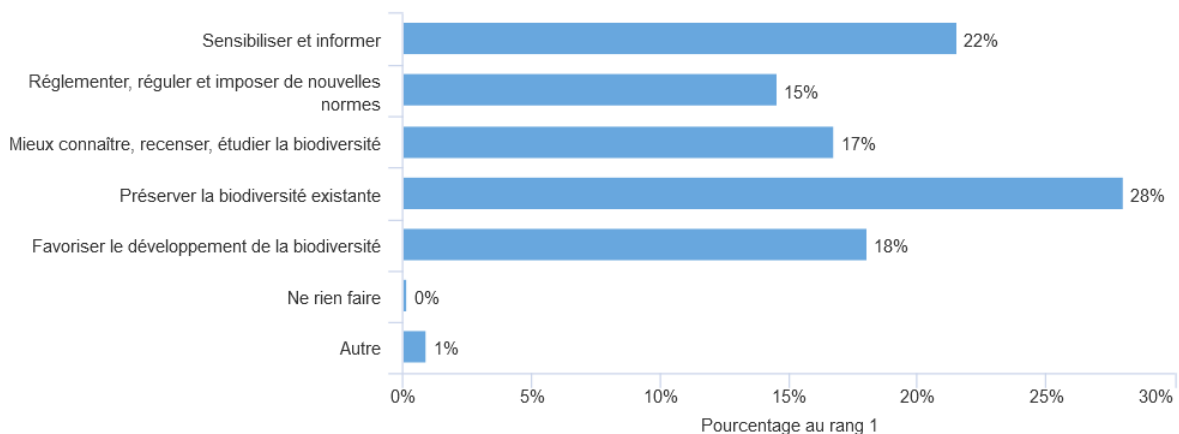
- **L'appauvrissement de la richesse écologique** du territoire
- **La dégradation de la qualité de l'eau** due à la disparition de la végétation

**Face à la dégradation de la biodiversité, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?**



Autres effets à anticiper d'après les participant.e.s en champ libre : un changement du milieu avec l'apparition de nouvelles espèces, ainsi qu'une modification du fonctionnement naturel des zones humides et de leurs aménités.

**Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité**



Il y a un **consensus global sur l'idée qu'il faut agir**. Au premier rang, 28% des participant.e.s estiment qu'il faut avant tout **préserver la biodiversité existante**, quand 22% pensent qu'il faudrait d'abord **sensibiliser et informer**.

A nouveau, pour pallier ce problème, les participant.e.s ont précisé différentes recommandations dans les champs libres.

« Faire entrer le respect du vivant non humain dans la réglementation ordinaire sur l'eau »

Certain.e.s demandent une **amélioration des ripisylves** et la généralisation des **bandes enherbées** pour limiter les dégradations. D'autres affirment que seul un **retour des prairies** dans les vallées pourrait laisser espérer une reconquête de la bonne qualité écologique des cours d'eau, au détriment des modes d'agriculture actuels. Pour d'autres, il faut développer les **continuités écologiques** et recréer des **zones humides**.

Quelques participant.e.s ont à nouveau demandé la création de **nouveaux lacs**.

En termes de gouvernance et de législation, une personne estime qu'il faudrait commencer par faire **respecter les réglementations existantes**. D'autres ajoutent qu'il faudrait redonner du **budget aux organismes** tels que l'ONF ou l'OIEAU. Quelqu'un pense qu'il faudrait **intégrer les AAPPMA et fédérations de pêche aux décisions**.

Enfin, un.e participant.e appelle à **valoriser la biodiversité à travers le tourisme** (observation, sensibilisation, etc.) tandis qu'un.e autre ajoute qu'il faudrait **entretenir et curer les cours d'eau**.

« Revoir notre modèle agricole pour lutter contre la pollution des sols et des rivières par les produits utilisés en agriculture traditionnelle, revoir notre modèle industriel également très pollueur de l'environnement et donc néfaste pour la biodiversité, tout ceci passant par des décisions politiques fortes en faveur d'un changement complet de modèle de production et donc de consommation, à l'opposé de la société d'ultra consommation prônée actuellement »

Dans le dernier encart libre du questionnaire, d'autres recommandations sont évoquées :

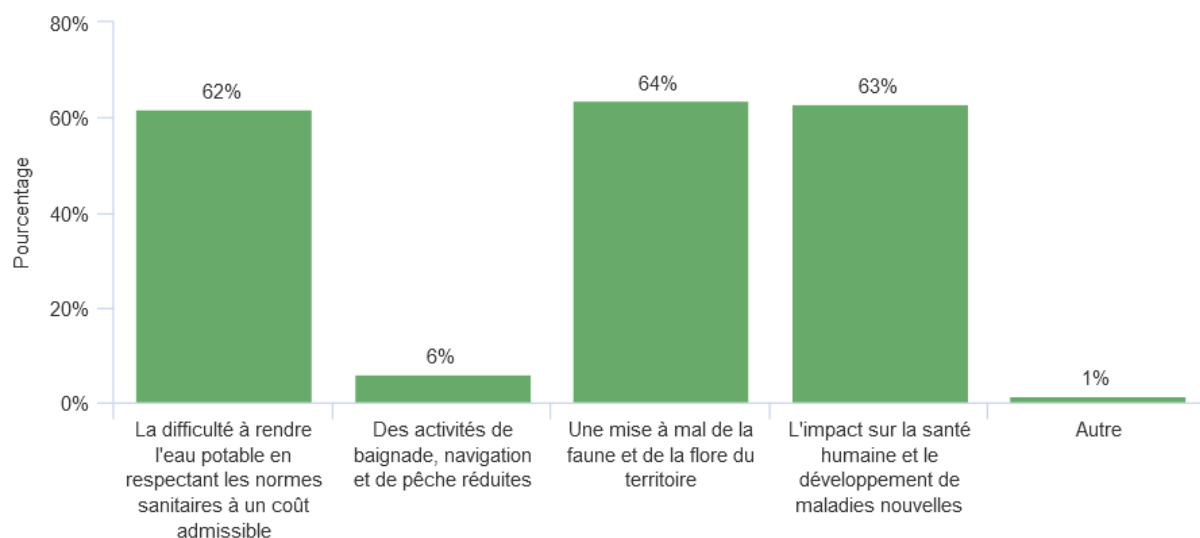
- « Planter de **nouvelles forêts** »
- « Ne plus combler les **mares** qui sont des endroits de vie (poules d'eau, grenouilles, hérons...) »
- « **Responsabiliser** pour assurer une répartition de l'eau équilibrée entre les individus et la biodiversité »
- « Préserver les arbres dans les territoires de **montagne** ; interdire les **coupes rases** »

## 7. Et demain, quelle qualité de l'eau ?

Sur les 4 effets proposés à la priorisation, 3 font largement consensus. Il faudrait donc anticiper :

- La difficulté à rendre l'eau potable en respectant les normes sanitaires à un coût admissible
- Une mise à mal de la faune et de la flore du territoire
- Un impact sur la santé humaine et le développement de maladies nouvelles ; une personne précise par ailleurs qu'il s'agit d'anticiper un impact sur la santé de tous les êtres vivants

**Face à la dégradation de la qualité de l'eau, quels sont les 2 principaux effets à anticiper selon vous ?**



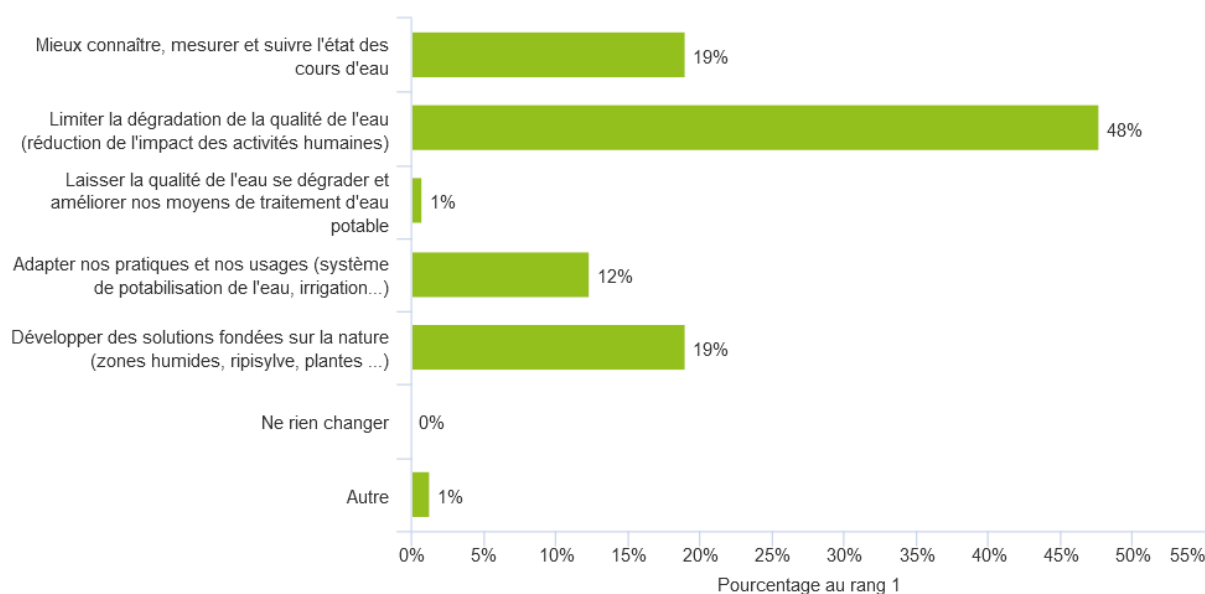
La question de **la réduction des activités de loisirs (baignade, navigation et pêche) apparaît comme très largement secondaire**, face aux autres.

Dans le champ libre, une personne évoque l'idée que l'affirmation selon laquelle la qualité de l'eau est dégradée serait « contraire à la réalité (...) [la] qualité est bien meilleure aujourd'hui qu'hier ».

« Personne n'est en capacité, dont l'ANSES, d'affirmer que la consommation quotidienne **d'eau contaminée** par des **pesticides**, même en très faible quantité pendant des dizaines d'années, n'aura aucun **impact sur la santé future des enfants aujourd'hui** adulte demain, des femmes enceintes, etc. »



### Dans cette situation, que faire ? Classez ces orientations par ordre de priorité



Pour une majorité de répondant.e.s (48%), il faut prioritairement **limiter la dégradation de la qualité de l'eau**, et donc réduire l'impact des activités humaines.

En parallèle et dans l'ensemble, il faudrait donc :

- Mieux connaître, mesurer et suivre l'état des cours d'eau
- Développer des solutions fondées sur la nature
- Adapter nos pratiques et nos usages

L'ensemble des répondant.e.s semble également **en accord avec l'idée d'agir**, puisqu'aucun.e n'a sélectionné l'item « ne rien changer ». Ils sont également très peu nombreux à avoir sélectionné l'idée selon laquelle il faudrait laisser la qualité de l'eau se dégrader et miser sur les moyens de traitement de l'eau.

Ce sujet a également suscité des réactions et précisions en champ libre. Certain.e.s font le lien avec la quantité d'eau et estiment qu'en agissant sur la **quantité**, nous agissons également sur la qualité, notamment par **dilution**.

Les pratiques agricoles sont également mises en cause : certain.e.s demandent **l'interdiction** de la vente et de l'utilisation des **pesticides** ; d'autres souhaitent voir appliquée **la loi sur la réduction** de l'utilisation de ces mêmes pesticides. Sur un pendant « positif », quelqu'un appelle au soutien massif au passage à **l'agriculture biologique** (qu'il distingue de l'agriculture raisonnée). Dans le même esprit, un.e participant.e souhaite voir encouragée la **couverture des sols**.

Il est également question de **contrôle des industriels** et de **taxation des pollueurs identifiés** (professionnels agricoles, industriels, et particuliers).

« **Mesurer différemment la qualité de l'eau** par deux moyens : mesurer la présence de molécules supplémentaires que l'on sait nocives et abaisser les seuils de présence acceptable de certaines molécules dans l'eau, aujourd'hui assez permissifs »

Concernant la **potabilisation** de l'eau, un.e participant.e estime qu'il ne faut **pas construire de nouvelle station** de potabilisation d'eau (qui coûterait trop chère et à l'installation et à l'exploitation pour des résultats limités), mais construire **une adduction depuis la Neste** ou l'Adour. Un.e autre souhaite que des **solutions d'épurations locales** soient développées. Dans cet

esprit, quelqu'un.e énonce comme prioritaire la **restauration des milieux et habitats**, à l'aide de financements européens.

La **gestion des eaux usées** est également évoquée : un.e répondant.e pense nécessaire de gérer efficacement celles des **villes** (par exemple en les utilisant pour l'agriculture), un.e autre appelle à leur **filtration**. Sur le sujet, un.e participant.e souhaite voire mise en place une **sensibilisation** dans la mesure où certaines personnes rejetteraient directement leurs eaux usées non traitées dans les cours d'eau.

Enfin, un.e participant.e estime qu'il faudrait **mieux informer sur la qualité** « réelle » de l'eau (par exemple grâce à un **organisme indépendant**).

« J'habite Nérac depuis 2006 et le goût de l'eau du robinet est parfois médiocre, souvent mauvais, parfois imbuvable ! Les relevés transmis avec la facture sont très abscons et me semblent plus destinés à nous endormir qu'à nous informer ! A quand un **organisme 100% indépendant** qui informe les habitants du risque réel que nous prenons en consommant cette eau pleine de produits chimiques ? »

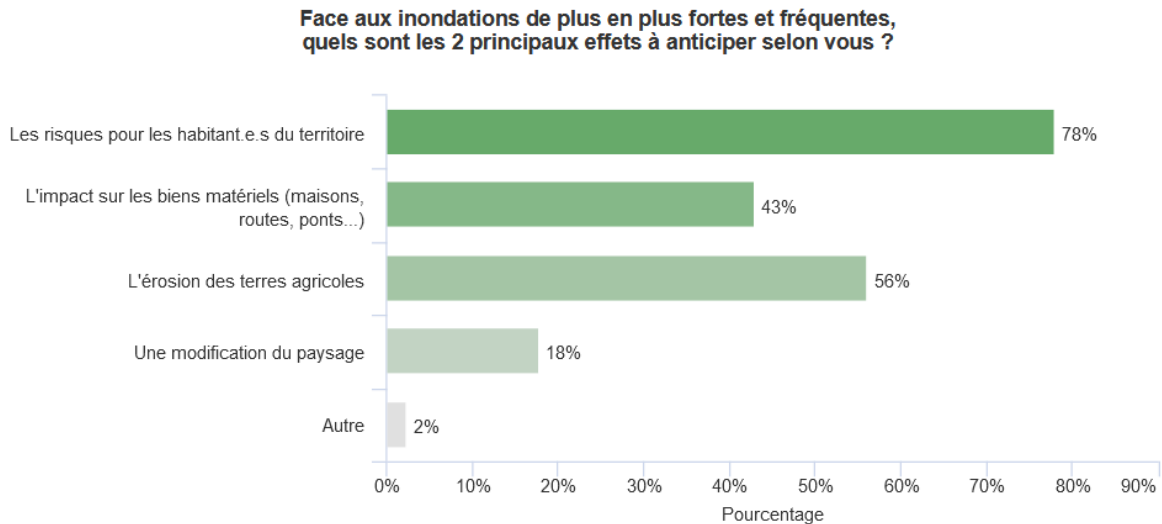
Dans le dernier encart libre du questionnaire, plusieurs contributions reviennent sur la question et font d'autres propositions :

- La **filtration par les plantes** doit être reconnue en assainissement individuel
- Effectuer des **études sur les polluants agricoles** afin d'identifier s'ils sont des perturbateurs endocriniens
- « **Protéger les zones de collection d'eau et de captage**, pour que la rivière Gers voit sa concentration en polluants chimiques diminuer. Cela rendra la décontamination au niveau des usines de retraitement de l'eau moins lourds techniquement et coûteux »

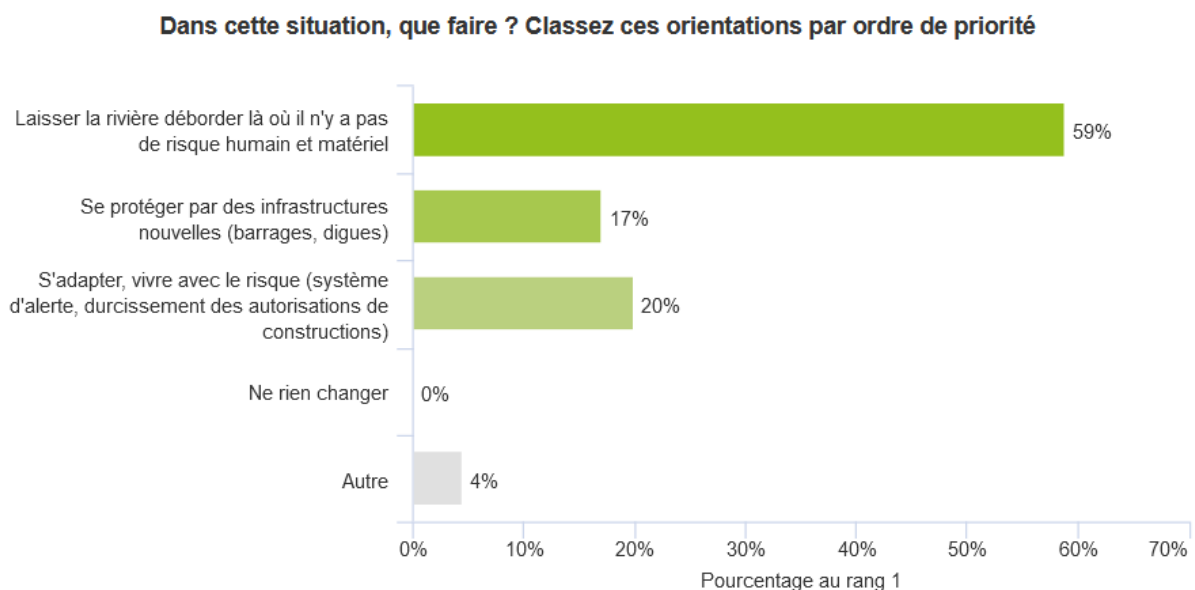
## 8. Et demain, quelle gestion du risque inondation ?

Dans un contexte de sécheresse hivernale, les enjeux liés au risque d'inondation n'ont pas paru fondamentaux aux répondant.e.s.

Face aux inondations, une écrasante majorité de répondant.e.s (**78%**) estime qu'il faut avant tout **anticiper les risques pour les habitant.e.s**. Le second effet le plus important serait celui du **risque d'érosion des terres agricoles (56%)**.



En champ libre, plusieurs personnes précisent qu'il faudrait **promouvoir la végétation au profit du béton** dans les villes et donc mieux penser l'urbanisme. D'autres solutions sont évoquées, comme le fait de **laisser de la place autour de la rivière** ou encore de **réfléchir à l'échelle du bassin** au lieu de penser des actions dans l'urgence à l'échelle des cantons.



Lorsqu'il est question de prioriser des actions à mettre en œuvre face aux inondations, une proposition se dégage nettement : il faudrait **laisser la rivière déborder** là où il n'y a pas de risque humain et matériel. Au second rang, l'idée la plus importante serait celle de **s'adapter et de vivre avec le risque**.

Dans les champs libres, les participant.e.s précisent leurs idées. Plusieurs d'entre eux évoquent la nécessité de **prévoir des lacs** et autres retenues d'eau qui fassent **tampon** en cas d'inondation. Pour jouer ce rôle, d'autres appellent au **développement et à la restauration des zones humides**.

Une personne propose d'accompagner les **agriculteurs qui remettent en herbe les zones d'expansion de crues** ; l'idée de développer ces zones revient à plusieurs reprises. Il faudrait également **rétribuer les pratiques agricoles qui favorisent l'infiltration dans le sol** (écopastoralisme, agroforesterie, permaculture, etc.). Toujours sur les questions agricoles, un.e participant.e estime qu'il faudrait **supprimer les digues agricoles** qui canalisent l'eau et contribuent à l'augmentation des vitesses d'écoulement. Sans mentionner les digues directement, plusieurs personnes appellent à **diminuer la vitesse de l'eau** pour qu'elle arrive le plus tard possible à la rivière.

« Je pense qu'il y a un vrai sujet /débat sur les **paysages** qui peut accompagner les réflexions et qui peut participer à la sensibilisation. J'image que voir des paysages se dégrader peut aussi entraîner de l'anxiété ou une sensation d'abandon / inversement vouloir préserver son paysage peut pousser à changer ses habitudes, ect. »

Concernant l'aménagement des cours d'eau et de leurs berges, certain.e.s appellent à la restauration des **espaces de mobilité des cours d'eau**, d'autres à un **entretien de la ripisylve**, ou encore à la **replantation** d'arbres et de haies. Par ailleurs, une contribution évoque le rôle des **chasseurs**, qui en « prélevant la faune sauvage » permettraient de lutter contre la destruction des prairies.

Des recommandations sont également émises sur les questions de gouvernance de ces risques inondations. D'abord, une personne estime qu'il faudrait **informer les habitants des zones inondables**, les rencontrer et répondre à leurs questions. Aussi, plusieurs participant.e.s proposent de **lutter contre l'artificialisation des sols** et de **cesser de construire dans les zones à risque**. Certain.e.s vont encore plus loin en demandant l'interdiction de constructions sur des zones irrigables.

« 1- Prise en charge effective de la compétence GeMAPI par les collectivités, avec capacités financières.

2- Améliorer la connaissances des cours d'eau par analyse diagraphique et localisation des secteurs anthropisés, voire modélisation.

3- Dès que des travaux sont prévus sur une rivière, instaurer des mesures compensatoires de restauration hydromorphologique par réouverture des cours d'eau (adoucissement des pentes de berges) et reméandrage définis par les services de l'Etat »

Enfin, une contribution porte sur la **reconnaissance des coulées de boues** et la protection vis-à-vis de ces dernières, tandis qu'une autre appelle à une **lutte** effective à chaque échelle **contre le changement climatique**.